Millard débite des extravagances. Il ne comprend rien de la situation. Il s'appuie, je présume, sur sa propre expérience, très limitée. Je ne tiens pas plus compte de l'affirmation de M. Millard que de celle que ferait Jean, le bûcheron de ma circonscription, ou Paul, qui est mineur dans une autre. Il ne fait qu'exprimer son avis. Quiconque jette aujourd'hui ce chiffre précis à propos de l'immigration au Canada, sans tenir compte des changements dans le rythme de notre situation économique, de la situation du chômage et de l'habitation, et des changements dans la situation générale du pays, ne s'exprime certainement pas avec connaissance des inquiétudes des ouvriers au Canada, à l'heure actuelle.

M. Gillis: Très bien.

M. Herridge: Je constate que le député de Cap-Breton-Sud vient d'exprimer son approbation.

M. Gillis: Il se peut que M. Millard ne connaisse pas les chiffres que vous venez de consigner au hansard.

M. Herridge: Peut-être M. Millard a-t-il parlé sans connaître ces données, surtout ce qui en est, à l'heure présente, en Colombie-Britannique. Mais je parle des mineurs, des bûcherons et des ouvriers de Kootenay-Ouest. Je n'hésite nullement à affirmer ce que je viens de dire et je suis également convaincu de me faire le porte-parole de la majorité des ouvriers de la Colombie-Britannique. Je rends au ministre l'hommage qui lui est dû pour avoir dirigé l'immigration. Il a une tâche très difficile à accomplir. Nous voulons bien recevoir au pays tous ceux que nous pouvons convenablement absorber et mettre au travail; mais nous ne voulons pas qu'on admette des gens qui mettront nos Canadiens en chômage et les chasseront de leurs logements, à une époque où les logis sont si rares.

M. Gagnon: Très bien!

M. Herridge: Je suis très heureux d'avoir l'appui du député de Chicoutimi. Chicoutimi se prononce beaucoup comme Kootenay et je constate que nous nous accordons bien sur la question à l'étude. La politique d'immigration est une question grave pour bon nombre de Canadiens. Des succursales de la Légion canadienne m'ont écrit à cet égard, de même que des syndicats ouvriers de ma région et d'autres organismes. On est grandement inquiet, à l'heure présente. J'espère que le ministre ne s'arrêtera pas à certaines propositions avancées cet après-midi au sujet de l'admission des immigrants, sans tenir soigneusement compte de la situation de l'embauchage et de notre capacité de les absorber et de les héberger.

Tout dernièrement, j'ai reçu une très intéressante brochure du Bureau international du Travail, intitulée: "Organisation de l'immigration au Canada" et due à la plume de M. V. C. Phelan, du Bureau international du Travail. C'est un document fort intéressant et fort instructif sur l'immigration au Canada. A la page 10, je trouve un paragraphe qui a trait à l'administration et dont j'aimerais citer l'extrait suivant:

Il incombe au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration ainsi qu'à son ministère de chercher à déterminer d'avance le nombre d'immigrants que le Canada peut absorber pendant une période choisie, de découvrir où se trouvent des immigrants aptes et admissibles, de régulariser le mouvement et de réduire tout risque d'échec en ce qui concerne la capacité d'absorption, d'organiser et d'effectuer le choix et l'examen des immigrants éventuels.

C'est là une excellent définition de la responsabilité et du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Je reconnais que c'est une très lourde responsabilité. Il y a tellement d'impondérables et de probabilités. Je connais parfaitement toutes les difficultés que le ministère a éprouvées, mais je demande instamment qu'on fasse preuve de la plus grande prudence dans le choix des immigrants. Nous avons fait venir au pays un grand nombre de très bons sujets, mais par ailleurs, monsieur le président, j'ai rencontré quelques personnes peu dignes de foi. j'étais ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration elles seraient renvoyées dès demain au pays d'où elles sont venues.

Je considère que la citoyenneté canadienne est un honneur dont on doit être fier. J'ai rencontré des gens qui sont venus au pays et qui n'avaient aucune reconnaissance de ce que le Canada avait fait en leur permettant de venir ici et en leur donnant l'occasion de mener une vie semblable à celle du Canadien moyen. J'insiste donc pour qu'on se montre le plus strict possible dans la sélection des immigrants et pour que nous permettions l'accès au pays à des gens qui s'intégreront dans notre mode de vie démocratique et comprendront que nous leur faisons bénéficier d'une magnifique occasion en les admettant au pays et qu'ils pourront ici vivre dans un des meilleurs pays du monde.

En second lieu, monsieur le président, je demande instamment que notre immigration soit organisée de façon qu'elle réponde aux besoins présents et croissants de notre industrie et de notre agriculture, qu'on tienne pleinement compte de l'intérêt des syndicats ouvriers du pays en fonction de la capacité d'absorption du pays. Ne faites pas venir au pays des gens qui prendraient l'emploi de travailleurs canadiens. Ne faites pas venir au pays des gens qui rivaliseraient avec nos

[M. Herridge.]